

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agence pour l'enseignement du français à l'étranger Question écrite n° 110145

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'audit décidé par le Gouvernement sur les missions, organisations et compétences de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE). Parmi les recommandations formulées, les rapporteurs proposent notamment de négocier un contrat d'objectifs et de moyens entre l'État et l'AEFE, intégrant notamment le programme quinquennal d'investissement immobilier, son plan de financement et le calendrier de remises en dotation 2007/2009. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son sentiment et ses intentions relativement à cette proposition.

Texte de la réponse

Le rapport de la mission d'audit de modernisation sur les compétences immobilières de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), produit en juin 2006, comporte effectivement parmi ses recommandations, dont le ministre des affaires étrangères a souligné la pertinence, la négociation d'un contrat d'objectifs et de moyens entre l'État et l'AEFE, intégrant notamment le programme quinquennal d'investissement immobilier, son plan de financement et le calendrier de remises en dotation 2007/2009. L'AEFE a entrepris l'élaboration d'un contrat d'objectifs et de moyens qu'elle négociera ensuite avec ses autorités de tutelle et qui entrera en vigueur à l'issue de son plan d'orientations stratégiques 2003/2007. Ce contrat intégrera un programme pluriannuel immobilier. Celui-ci sera fonction des besoins du réseau et de la situation financière de 1'AEFE. De même, le calendrier des nouvelles remises en dotation dépendra des capacités budgétaires de l'AEFE à prendre en charge ces bâtiments et, notamment, de la mise en place des divers types de financement évoqués dans le rapport.

Données clés

Auteur: M. Pierre Morel-A-L'Huissier

Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 110145

Rubrique: Enseignement

Ministère interrogé : affaires étrangères Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11705 **Réponse publiée le :** 6 février 2007, page 1239